



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

Et si on parlait de La Poste...

Sommaire

Le mot du Président	1
La Région en timbres	2
Le Chiffre Taxe carré de 1859 (suite et fin)	3-4-5
Manifestations à venir	5

La rentrée de septembre a toujours été une période d'innovations, de nouveautés et également ... de mauvaises surprises. Depuis quelques temps, il devient impossible de se procurer au bureau de poste le plus proche la totalité des carnets d'usage courant. Quand on pose la question à notre « chef d'établissement », la réponse fuse: ce ne sont pas des produits « destinés à être collectionnés ». Il en va certainement de même pour les « beaux timbres », tels qu'ils sont définis sur le site PRO de La Poste. Mais alors, pourquoi ces « beaux timbres » sont-ils mis à la disposition des professionnels, quand ceux-ci sont censés utiliser uniquement les timbres d'usage courant?

Et puis depuis quelques années, nous avons les autocollants (ou autoadhésifs), destinés aux professionnels. Je ne comprends pas là encore pourquoi ces timbres destinés aux professionnels existent autrement qu'au

type des timbres d'usage courant. Ils sont de plus en plus nombreux, au point que nous pouvons nous demander s'il n'y aura pas bientôt que des timbres autocollants. Où seront-ils alors vendus? Ils apparaîtront certainement en tête de gondole des grandes surfaces, voire dans les bureaux de tabac ou dans les papeteries, si toutefois elles existent encore.

Pour corser « la note à payer », on retire la valeur faciale des timbres d'usage courant pour la remplacer par le type d'envoi pour lequel le timbre est émis. Dans un avenir très proche, l'usager ne saura plus qu'elle est la valeur d'achat des timbres, et donc leur valeur d'affranchissement. Quand il faudra affranchir un courrier pour lequel aucun timbre n'est prévu, bonjour le casse-tête !

Revenons à Septembre ou plutôt octobre. Dernière innovation. Nous faisons dans la dentelle. Quatre timbres à 2,50 € (15 F pour les anciens). La valeur faciale ne correspond à aucun type d'envoi postal. Ça n'a d'ailleurs aucune importance, car la cerise sur le gâteau, c'est que ces timbres ne seront jamais dans les bureaux de poste. Nous ne pourrons donc les obtenir que par le Web, avec toutefois la possibilité si vous habitez la région parisienne, de vous précipiter au « Carré d'Encre », superbe vitrine commerciale de La Poste située dans le 9^e arrondissement de Paris. Je ne saurais trop vous conseiller d'ailleurs, lors d'un passage dans la Capitale, de rendre une petite visite à ce drugstore de la communication. Vous serez édifiés !

La conclusion de tout cela : par ces procédés, La Poste cherche à renforcer sa pénétration sur les abonnements trimestriels dans les bureaux de poste. C'est jusqu'à présent un échec et tous les moyens sont bons. Que vont devenir nos ex bureau de poste?... des centres financiers ! **Et la petite dernière** : Chut !!! C'est encore secret. Fin septembre, sortie (confidentielle) mais avec oblitération 1^{er} jour, commerce oblige, de 4 « timbres verts » 20g-50g-100g-250g pour le courrier distribué à J+2 certifié, soit- disant ! Le lot des 4 timbres sera à 5,22€, mais sera proposé très rapidement en version autocollant, en carnet, en roulettes, etc.

A nous, responsables d'associations philatéliques, de proposer à ceux qui sont perdus devant cet imbroglio, d'adhérer à nos associations en leur proposant de leur procurer ce qu'ils ne peuvent plus se procurer dans leur bureau de quartier. Le « boucheur de case » est un philatéliste à part entière. Sachons le garder dans nos rangs, et la Philatélie continuera à prospérer, même si certains se plaisent à nous prédire sa mort prochaine.

P. LACASTAIGNERATE

LA REGION EN TIMBRES

Durant ce 3ème trimestre 2011, notre région Languedoc-Roussillon n'a été honorée par aucun timbre. Nous continuons, comme précédemment, le parallélisme entre deux timbres se rapportant à une même ville.

LA BLANQUETTE

Emis le 27 Mars 2006 - retiré le
C'est l'un des dix timbres du bloc feuillet « La France à vivre » de 2006
Imprimé en Héliogravure en bloc-feuillet et en carnet de voyage
Tirage inconnu. Mise en page par Bruno Ghiringhelli.
Valeur faciale : 0.53 € - Usage : lettre simple pour l'Intérieur



La Blanquette est considérée, avec le Gaillac mousseux et la Clairette de die, comme le vin à bulles le plus ancien au monde, sans qu'il soit possible de les départager. La propriété effervescente de ce vin fut découverte en 1531 par accident, par les moines de l'Abbaye Bénédictine de Saint-Hilaire. Ces derniers s'aperçurent que le vin qu'ils avaient mis en flacon et soigneusement bouché de liège formait des bulles, comme s'il commençait une nouvelle fermentation. Vers la fin du XVI^e siècle, le célèbre Dom Pérignon, de retour d'Espagne et de passage à Limoux, ramène dans ses bagages la pétillante idée et l'expérimente sur les vins du vignoble de Champagne. L'appellation « blanquette » vient des petites pointes blanches que l'on remarque sur les feuilles de vigne. Le vignoble de Limoux est l'économie principale de la ville. La zone de production se découpe en 4 terroirs. Plusieurs caves produisent la blanquette, mais la plus importante est la Sieur d'Arques regroupant 330 vigneron.

LIMOUX et son carnaval

Emis en Mai 2011 - retiré le
Timbre émis en Livret Collector de 10 timbres autocollants représentant le LANGUEDOC ROUSSILLON
Tirage inconnu.
usage : lettre prioritaire 20 g pour la France



Primitivement fondée sur la colline de Flassian, la ville de Limoux (Limosus) migra jusqu'en bordure de l'Aude au VIII^e siècle. Propriété de l'Abbaye de Saint-Hilaire, la ville sera sous la coupe de l'archevêque de Narbonne, puis dépendra du Comte du Razès. A l'époque féodale et jusqu'au XIV^e siècle, Limoux sera un fief du catharisme. La population sera décimée en 1348 par la peste noire et en 1854 par le choléra. En 1960, le Général de Gaulle viendra à Limoux proclamer sa politique algérienne. Culturellement Limoux est baignée dans le Jeu à XIII et son carnaval. Ce dernier dure 3 mois de Janvier à Mars. Il est considéré comme le plus long carnaval du monde. Il se caractérise par une alternance de sorties d'une vingtaine de bandes en pierrots, uniquement sous les arcades de la place de la République. Le premier carnaval fut célébré à Limoux en 1604. Les carnavaliers étaient en costume de meunier avec un fouet et une besace de farine et fêtaient *las fécos*. Aujourd'hui derrière un masque et un habit très hermétique pour ne pas être reconnu, ils déambulent avec des gestes gracieux sous des airs de musique lancinante, munis d'un roseau appelé *carabène*, jetant des confettis sur les têtes des badauds et faisant chapelle dans les 5 cafés qui bordent la place. Les membres des bandes sont cooptés, c'est ce qui donne à ce carnaval son côté intimiste, étrange et sans aucune comparaison.

LE CHIFFRE TAXE CARRÉ de la 1ere période**Du 1^{er} janvier 1859 au 31 mai 1859 (suite et fin)****Complément de taxe de 5 centimes appliqué à la main
(Non prévu par le bulletin)**

1^{er} échelon de poids
au dessous de 15 grs
exclusivement.



*Lettre simple pour la ville de Clermont-Ferrand, insuffisamment affranchie avec un timbre de 5 cts Empire non dentelé du 11 mars 1859. Taxe manuscrite de 0.05 centimes appliquée à la main, contrairement au bulletin mensuel n° 45 de mai 1859.
(Tarif de la loi du 27 frimaire de l'an VIII, 18 décembre 1799)*

Le système de chiffre taxe ne s'applique pas aux lettres non affranchies échangées entre deux bureaux réunis dans la même circonscription postale.

2^{ème} échelon de poids
au dessous de 15 grs
exclusivement.

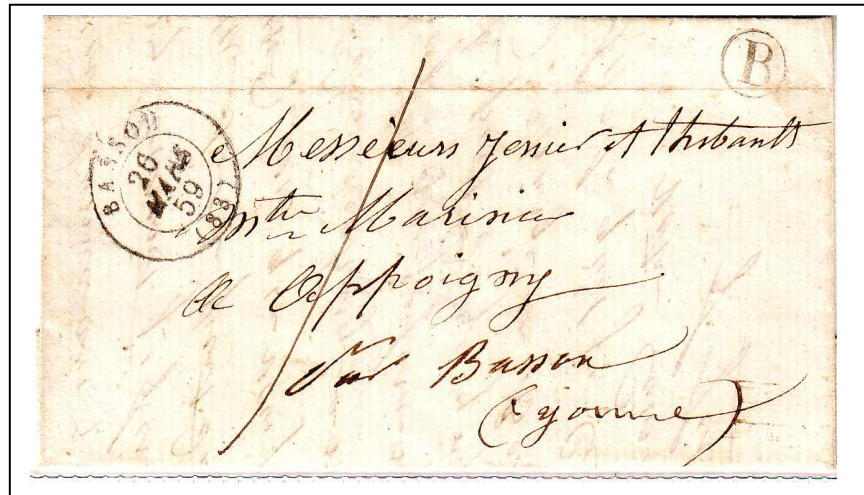


Pli local 2^{ème} échelon au dessous de 15 grs. Insuffisamment affranchi avec un 10 cts Empire non dentelé, pour Entrevaux (Basses Alpes) du 17 février 1859. Recueilli par un facteur dans la boîte rurale D de Méailles. Ramené à la distribution d'Annot qui constate l'insuffisance d'affranchissement poids > 7.5grs et le taxe à la plume 1 décime. Ensuite elle le dirige sur la recette d'Entrevaux, dont elle est en correspondance locale. L'utilisation du chiffre taxe carré ne sera réglementaire qu'à partir du 1^{er} juin 1859. (Tarif local de la loi du 1^{er} avril 1830)

Le chiffre taxe carré de la première période (suite et fin)

Non respect du bulletin mensuel n° 45 de mai 1859 par la recette de Basson.
(Lettre à destination de l'arrondissement rural de la recette)

1^{er} échelon de poids
au dessous de 7.5 grs
exclusivement.



Lettre simple recueillie par un facteur dans la boîte **B**, identifié Epinay les voves (facteur boîtier), pour **Oppoigny**. Commune dépendant de l'arrondissement rural de la recette de Basson, qui la **Taxe de 1 décime appliqué à la main, contrairement au bulletin mensuel n° 45 de mai 1859.**
(Tarif local de la loi du 1^{er} avril 1830)

Pli avec découpe frauduleuse du chiffre taxe carré. ⁽¹⁾

1^{ER} échelon de
poids < 15grs
exclusivement.



Avis de la gare de Lyon pour la ville non affranchie du 16 janvier 1859. Taxé par la recette avec un **10 centimes lithographié**, frappé du timbre à date de type 15 de Lyon du 16 janvier 1859.
Tarif pour la même commune. Loi du 27 frimaire an VIII, (18 décembre 1799)

Le chiffre taxe carré de la première période (fin)

Le chiffre taxe carré préoblitéré avec découpe frauduleuse.

1^{ER} échelon de poids < 7.5grs exclusivement.



Pli non affranchie de Lyon 'A' (Les Terreaux direction réunie à Lyon) pour la ville, frappé du timbre à date de type 15 du 1^{er} septembre 1859. Affranchie avec un chiffre taxe carré à 10c typographié préoblitéré, avec découpe frauduleuse. Pour le préoblitéré c'est la première date connue, ensuite on connaît en 1860 Bordeaux et Issoudun. Ils sont dus à des initiatives locales, pour certains, c'est pour parer au nombre trop important des convocations auprès des tribunaux.

Quant à la découpe frauduleuse verticale, (non signalée à Lyon) elle permettait d'obtenir un timbre supplémentaire en utilisant les deux bords de la feuille (haut et bas). La feuille était constituée de 25 rangées horizontales et 20 verticales de 10. Dilleman, Echo de la timbrologie n° 859. (Tarif local du 1^{er} avril 1830)

(I) Le Chiffre Taxe Carré de l'Académie de Philatélie de 1859 à 1882 (page 110)

Bernard VIGUIER

OÙ ALLER CET AUTOMNE ?

Les 10èmes Rencontres Philatéliques Catalanes organisées par le **Club Philatélique de Céret** auront lieu les samedi 29 et dimanche 30 octobre au gymnase de l'Avenue des Tilleuls comme d'habitude, avec bourse toutes collections le dimanche. Un timbre personnalisé sera mis en vente, et un bureau temporaire fonctionnera pendant ces 2 jours. Venez nombreux !

A Sète le dimanche 30 octobre, à la salle Georges Brassens au dessus des Halles, rue Jean Jaurès, se tiendra un Salon Philatélique et Cartophile avec exposition et bourse toutes collections. Entrée gratuite de 9h à 18h. Nous vous attendons !



C'est avec joie que L'Amicale Philatélique Spiripontaine vous annonce la 25^e exposition Philatélique Gardoise le dimanche 13 novembre 2011. Cette exposition de niveau local sera compétitive, avec un cachet temporaire illustré et l'émission de 2 souvenirs : prêt à poster et carte postale. Nous vous espérons nombreux pour cette journée !